

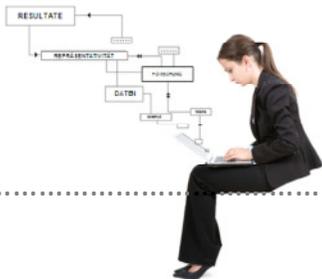


Membre suisse du
vmsm swiss interview institute®

 **WIN**
Worldwide
Independent Network
of Market Research


GALLUP
INTERNATIONAL

**L'assistance au suicide vue par les
Européens**



MÉTHODES DE RECHERCHE

2

Méthode L'étude a été menée dans le cadre de panels en ligne

Données de terrain Étude réalisée du 24 septembre au 9 octobre 2012

**Échantillon
représentatif**

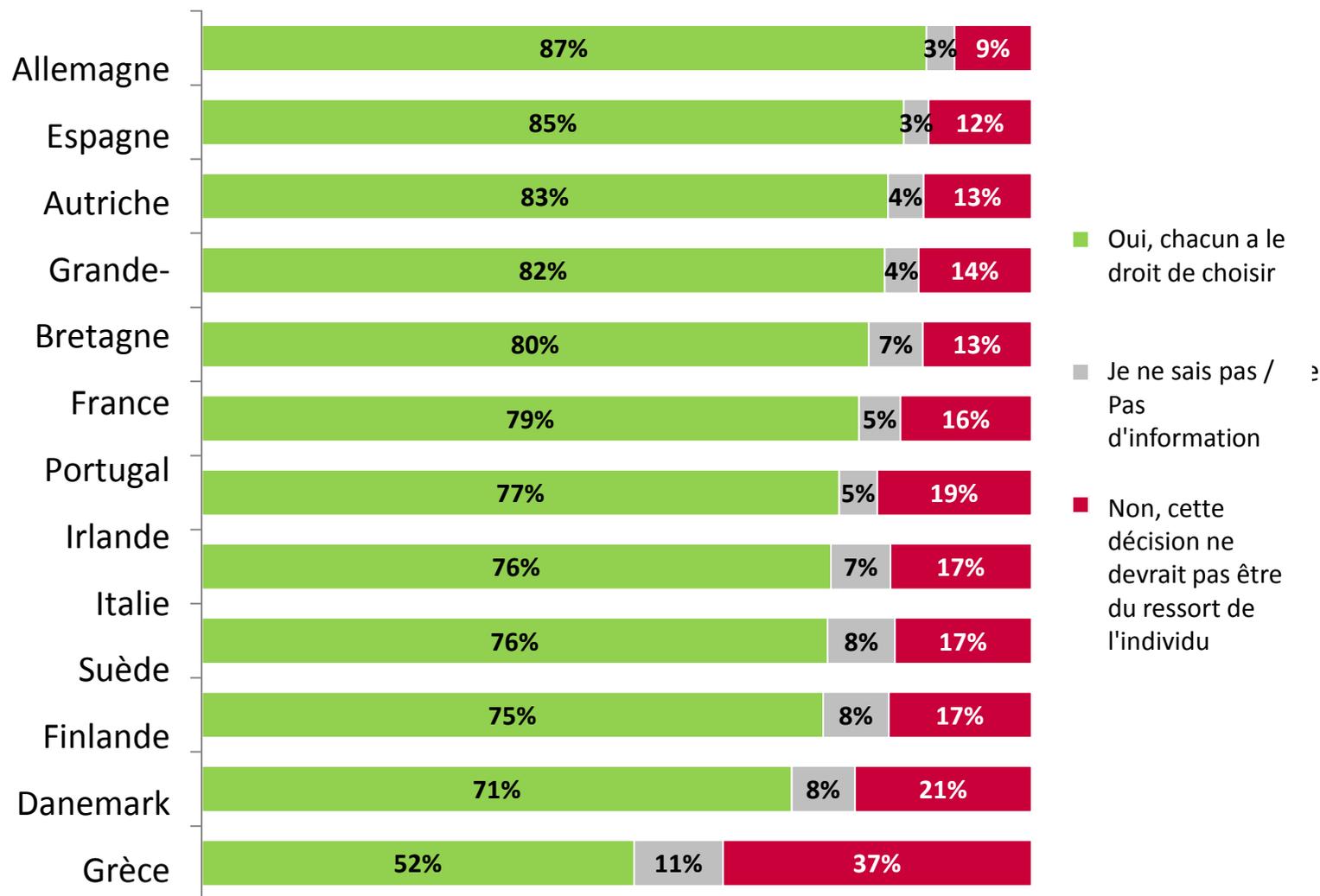
	Échantillon représentatif	Pénétration de l'Internet
Danemark	1000	89 %
Allemagne	1002	83 %
Finlande	1000	89 %
France	1001	77 %
Grèce	1000	47 %
Grande-Bretagne	1013	84 %
Irlande	1000	67 %
Italie	1000	59 %
Autriche	1000	75 %
Portugal	1000	51 %
Suède	1001	93 %
Espagne	1000	66 %

Langues L'étude a été menée dans la langue nationale de chaque pays.

Écart-type L'écart-type par pays s'élève à 3,16 au maximum, avec une sécurité de 95,5 %



1. Premièrement, une question fondamentale : trouvez-vous que chaque personne devrait pouvoir décider elle-même de l'heure de sa mort et de la manière de mourir et ne devrait-on pas laisser chaque personne décider elle-même ?





1. Premièrement, une question fondamentale : trouvez-vous que chaque personne devrait pouvoir décider elle-même de l'heure de sa mort et de la manière de mourir et ne devrait-on pas laisser chaque personne décider elle-même ?

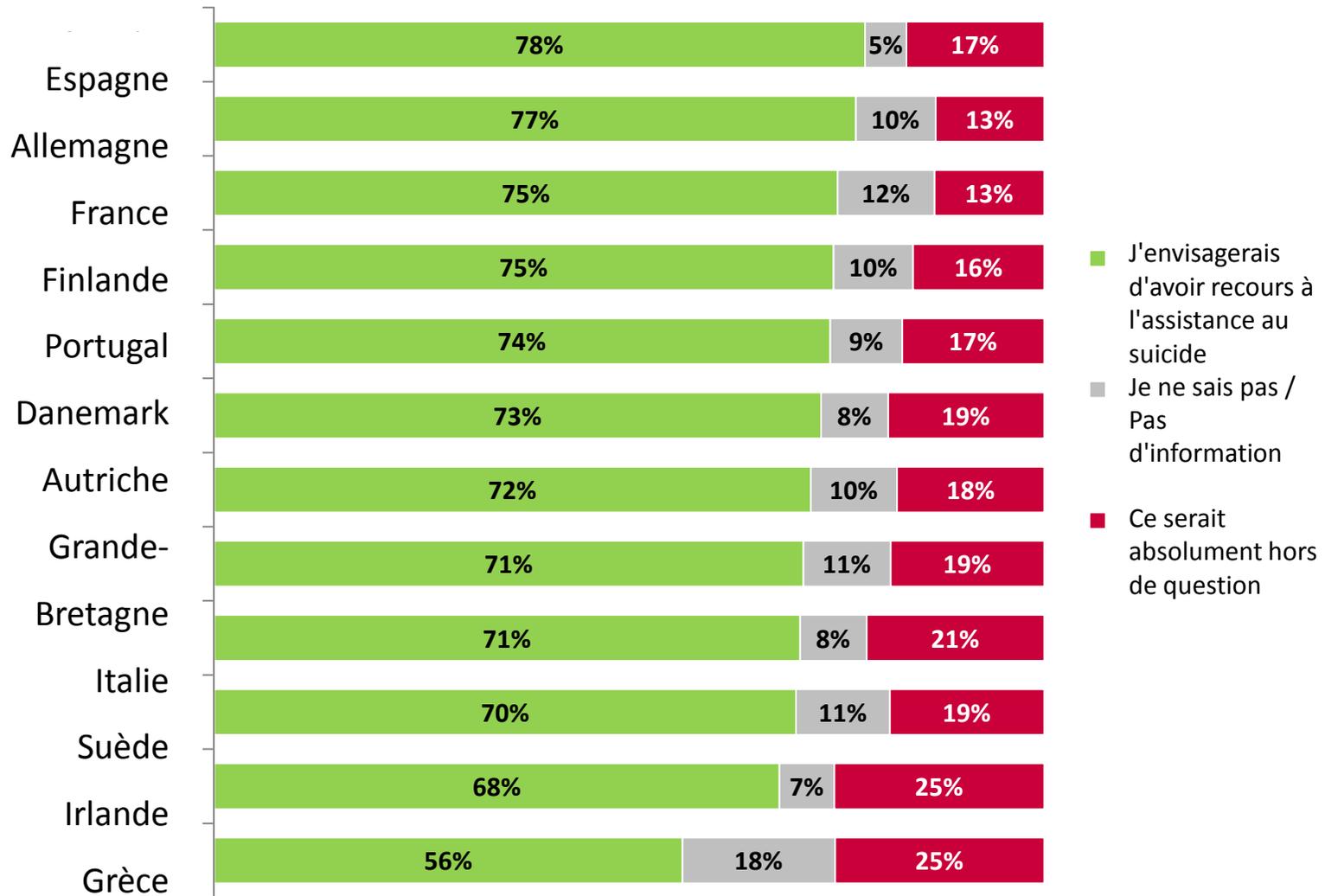
4

- La population de l'ensemble des États européens concernés par l'étude soutient l'affirmation selon laquelle chacun a le droit de choisir librement l'heure de sa mort et la manière de mourir.
- La Grèce est la moins favorable au libre choix. Seuls 52 % des Grecs estiment que le libre choix devrait être un droit, tandis que 37 % d'entre eux le désapprouvent.
- De 71 % à 76 % des répondants des pays scandinaves soutiennent cette affirmation, contre 17 % à 21 % qui s'y opposent.
- C'est l'Allemagne qui est la plus favorable au libre choix, avec 87 %, suivie de l'Espagne avec 85 %.
- À l'exception de la Finlande, de l'Italie, de l'Autriche et de la Suède, on ne relève aucune différence en fonction des différentes catégories d'âge. Dans les pays susmentionnés, les moins de 34 ans sont nettement plus favorables que les répondants plus âgés.



2. Supposons que vous souffrez d'une maladie grave et incurable, d'une invalidité lourde ou de douleurs insupportables : Pourriez-vous envisager avoir recours à l'assistance au suicide ou cela serait-il absolument hors de question ?

5





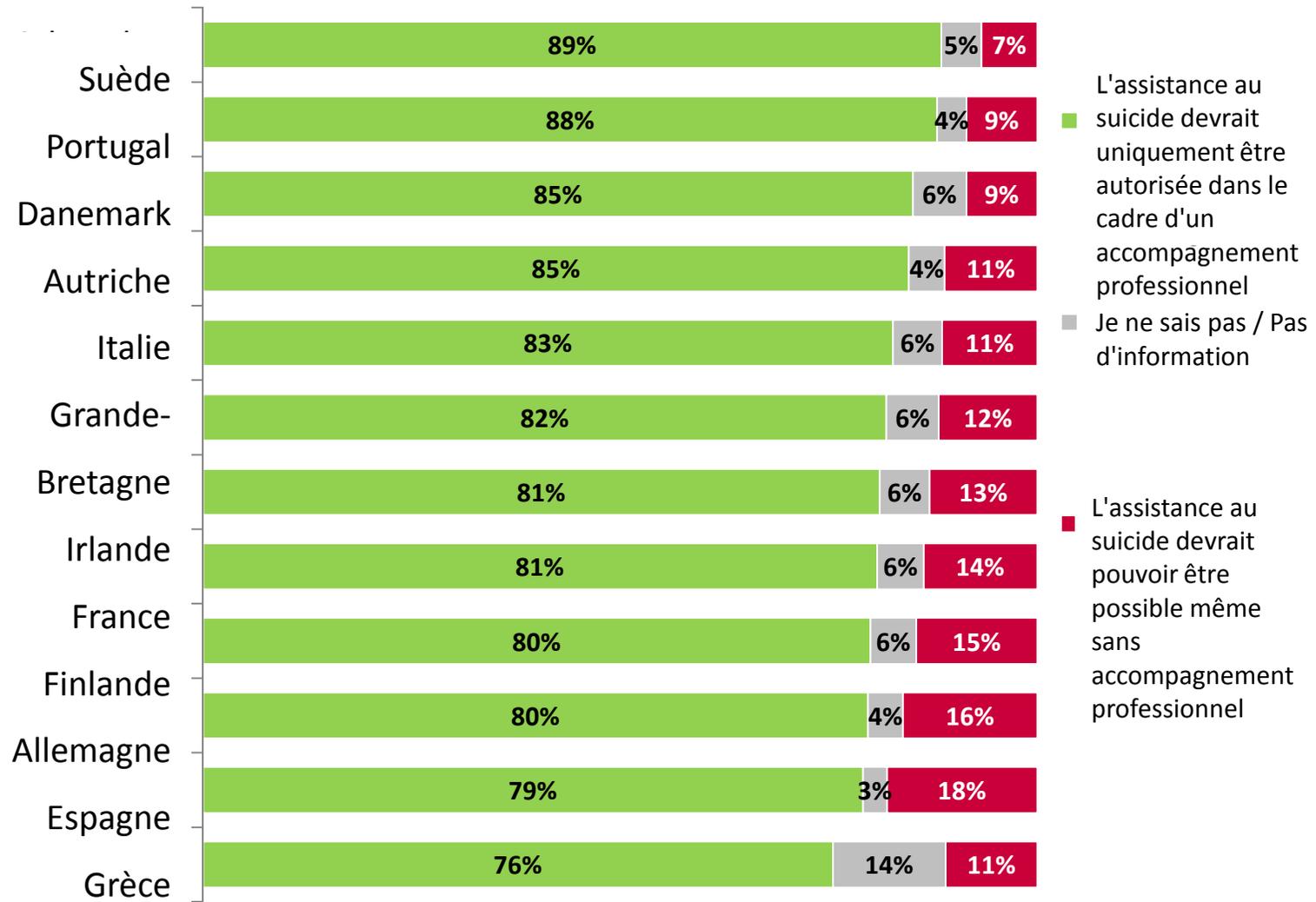
2. Supposons que vous souffrez d'une maladie grave et incurable, d'une invalidité lourde ou de douleurs insupportables : Pourriez-vous envisager avoir recours à l'assistance au suicide ou cela serait-il absolument hors de question ?

6

- De 56 % à 78 % des Européens peuvent envisager avoir recours à l'assistance au suicide s'il souffrent d'une maladie grave et incurable, d'une invalidité lourde ou de douleurs insupportables.
- À nouveau, c'est en Grèce que cette affirmation est la moins soutenue, avec 56 % des répondants, suivie de l'Irlande avec 68 %.
- Ce sont les Espagnols et les Allemands qui sont les plus nombreux à envisager avoir recours à l'assistance au suicide.
- En général, les répondants plus âgés (plus de 55 ans) y sont les moins favorables. Dans des nombreux pays, ce sont surtout les 35-54 ans qui auraient recours à l'assistance au suicide.
- Il n'y a qu'en France qu'on observe des différences significatives entre les catégories d'âge (71 % d'approbation chez les moins de 34 ans et plus de 55 ans, 82 % chez les 35-54 ans).



3. Si le législateur donne son feu vert à l'assistance au suicide : L'assistance au suicide devra-t-elle exclusivement se dérouler avec une assistance professionnelle – c'est-à-dire avec l'aide d'un médecin ou d'une personne qualifiée pour l'accompagnement de fin de vie - ou l'assistance au suicide devrait-elle avoir lieu sans accompagnement professionnel ?





3. Si le législateur donne son feu vert à l'assistance au suicide : L'assistance au suicide devra-t-elle exclusivement se dérouler avec une assistance professionnelle – c'est-à-dire avec l'aide d'un médecin ou d'une personne qualifiée pour l'accompagnement de fin de vie - ou l'assistance au suicide devrait-elle avoir lieu sans accompagnement professionnel ?

8

- L'assistance au suicide doit se dérouler exclusivement avec l'aide d'un médecin ou d'une personne qualifiée pour l'accompagnement de fin de vie. Entre 76 et 89 % des répondants soutiennent cette affirmation.
- Les Grecs sont les moins nombreux à donner leur approbation sur la question de l'accompagnement professionnel (76 %). Cette réponse ne représente pas une désapprobation réelle, mais est due au fait que c'est en Grèce que l'assistance au suicide est la moins soutenue en tant que telle.
- Il est intéressant de noter que c'est dans les deux pays dans lesquels la population est fondamentalement la plus favorable à l'assistance au suicide, selon la question 1, qu'on observe les plus grandes différences entre les catégories d'âge.

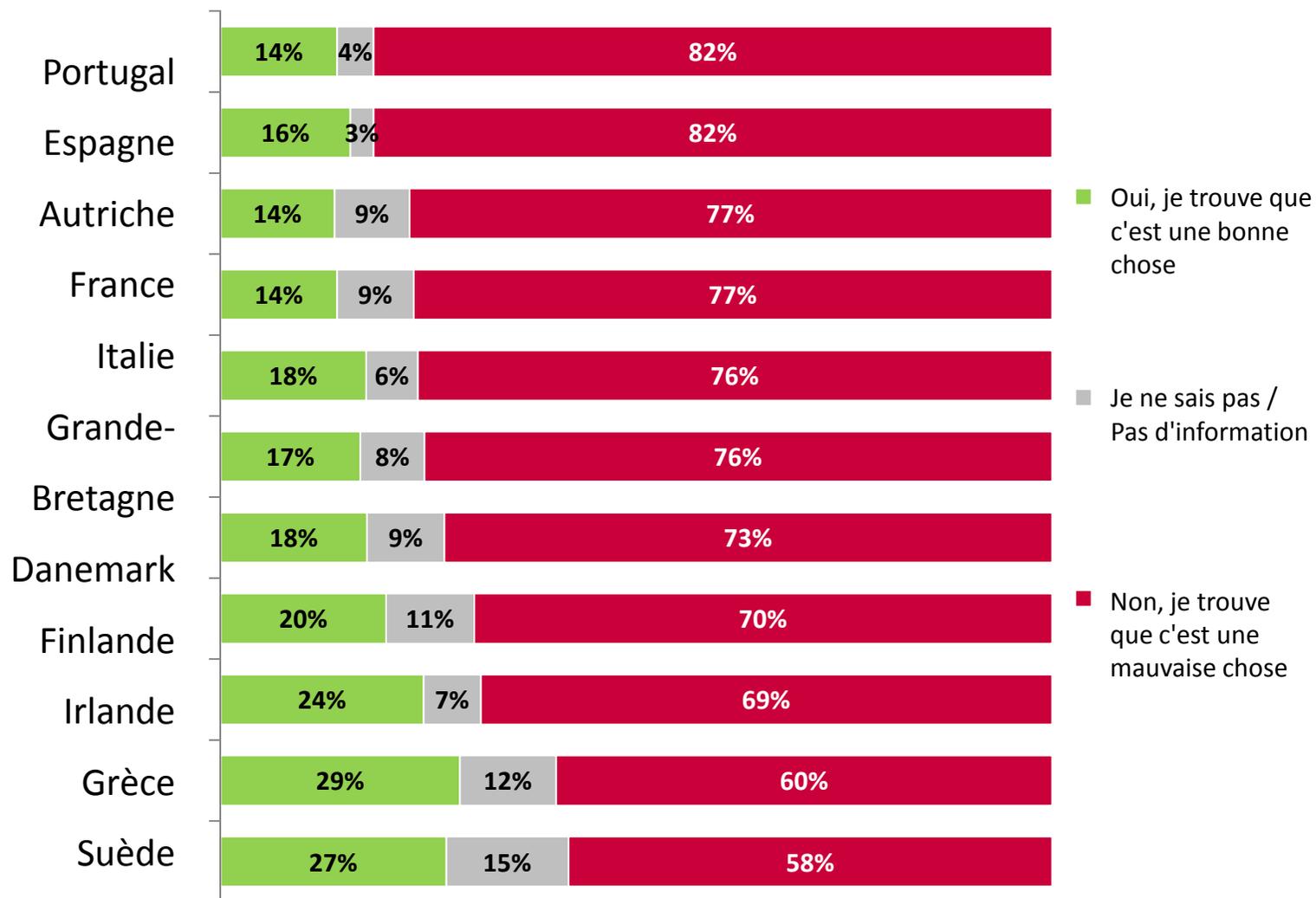
	- 34 ans		35-54 ans
	55 ans +		
Allemagne	88 %	78 %	76 %
Espagne	86 %	74 %	78 %



4. Estimez-vous que c'est une bonne ou mauvaise chose que l'assistance professionnelle au suicide soit pénalisée en/au (pays) ?

(excepté l'Allemagne)

9





4. Estimez-vous que c'est une bonne ou mauvaise chose que l'assistance professionnelle au suicide soit pénalisée en/au (pays) ?

(excepté l'Allemagne)

10

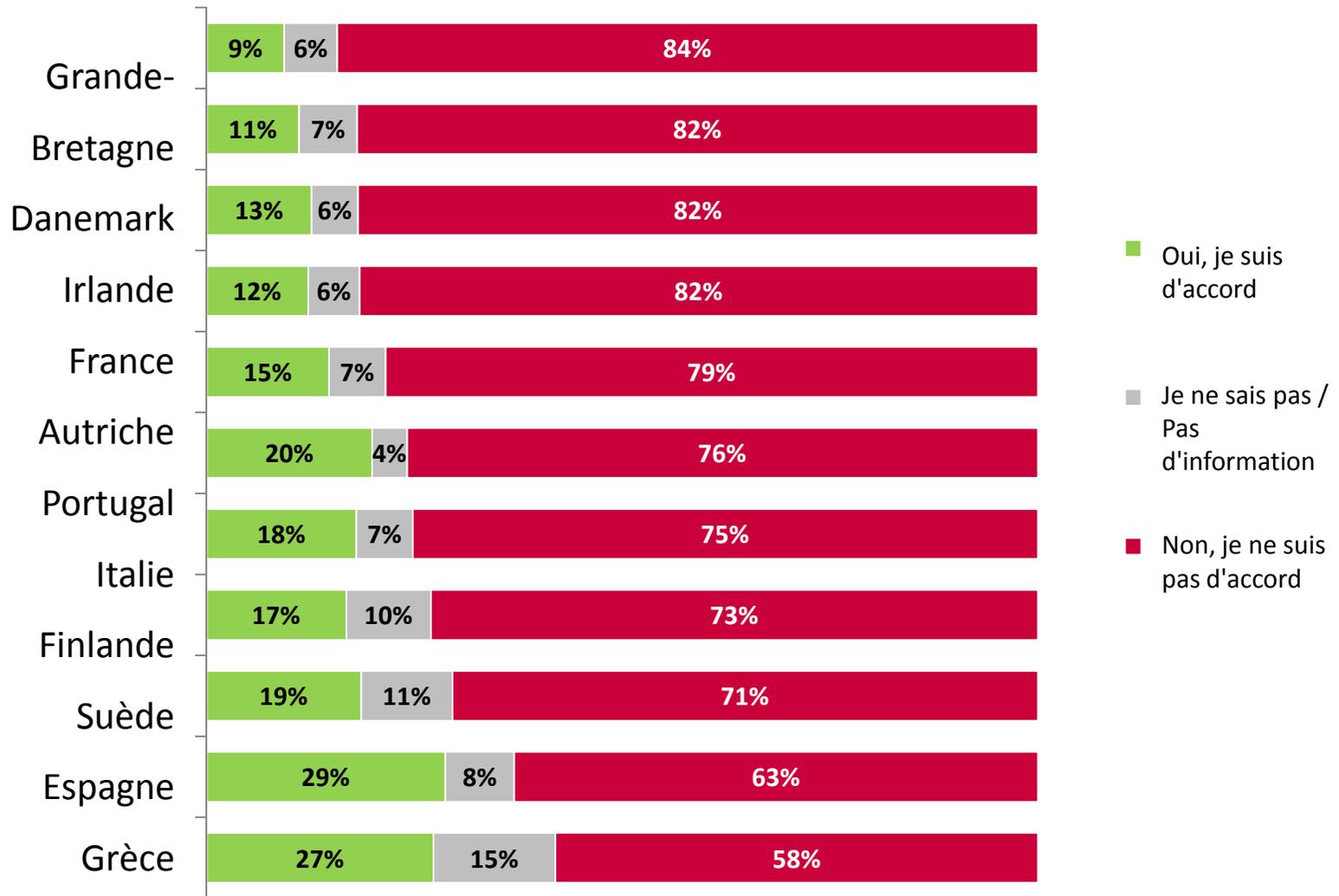
- Tous les pays concernés par l'étude sont majoritairement défavorables à la pénalisation de l'assistance professionnelle au suicide. 58 % des Suédois, 60 % des Grecs et 69 % des Irlandais sont défavorables à la pénalisation. Dans les autres pays, au moins 70 % des habitants s'opposent à la pénalisation.
- Au Portugal et en Espagne, 82 % des habitants sont contre la pénalisation, tandis que 14 % et 16 % seulement sont de l'avis contraire.
- Dans de nombreux pays, les répondants les plus jeunes sont encore plus opposés que les répondants plus âgés à des poursuites judiciaires à l'encontre des aidants. Il n'y a qu'au Danemark, en France et en Grande-Bretagne que les jeunes sont plus nombreux que les personnes âgées à approuver la pénalisation de l'assistance au suicide.



5. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation que l'assistance à la fin de vie volontaire d'un patient gravement malade devrait être interdite ou ne l'êtes-vous pas ?

(excepté l'Allemagne)

11





5. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation que l'assistance à la fin de vie volontaire d'un patient gravement malade devrait être interdite ou ne l'êtes-vous pas ?

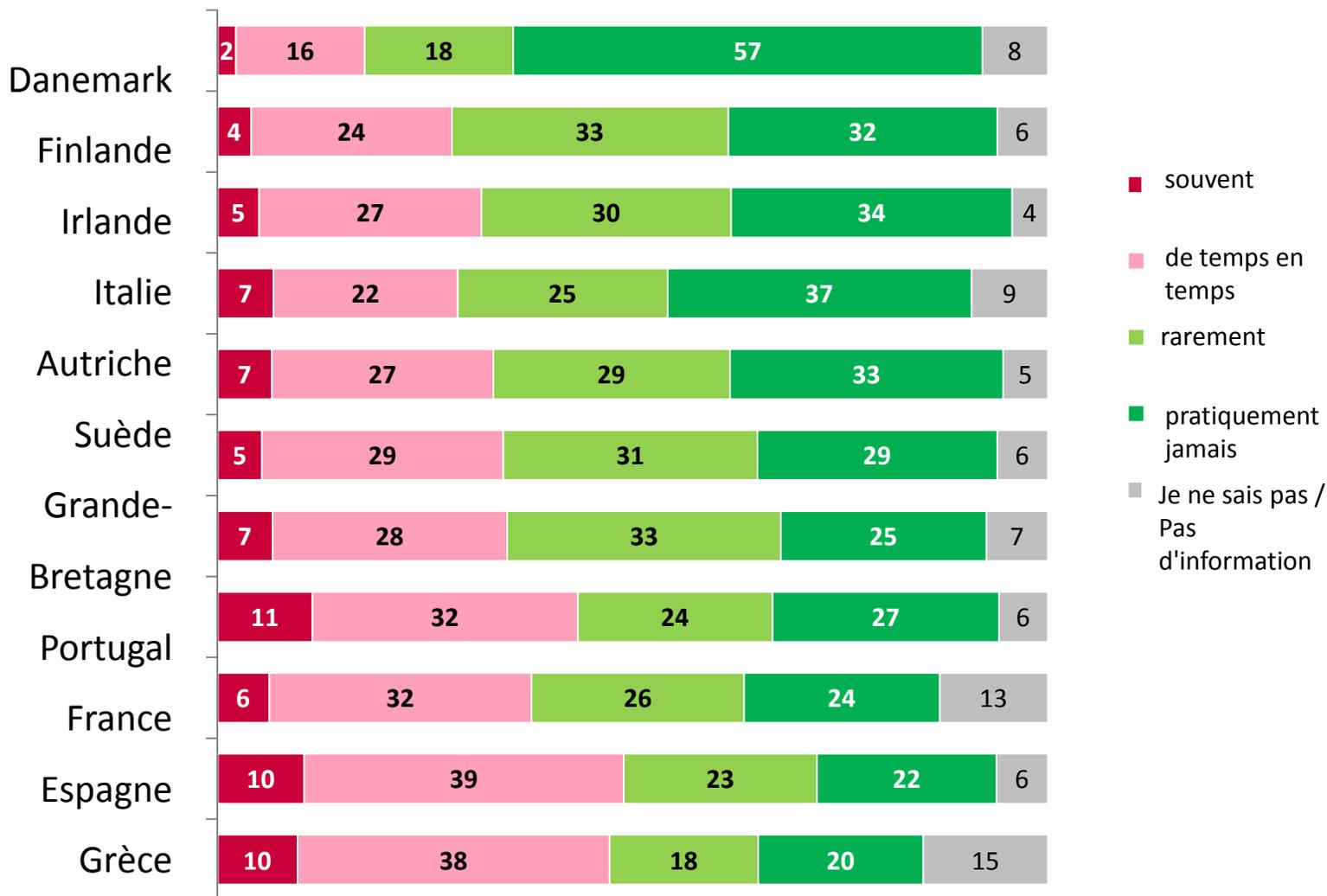
(excepté l'Allemagne)

12

- L'interdiction de l'assistance médicale à la fin de vie volontaire se heurte partout à une désapprobation parfois très nette. En Grande-Bretagne, au Danemark, en Irlande et en France, plus de 80 % des répondants sont d'avis qu'aucune interdiction ne devrait être imposée aux médecins.
- Dans la plupart des pays, le taux d'approbation à l'interdiction de l'assistance à la fin de vie volontaire est très faible. Il n'y a qu'en Espagne et en Grèce que plus de 20 % des répondants sont d'avis que les médecins ne devraient pas être autorisés à offrir une assistance.
- En général, les jeunes sont plus vivement défavorables à cette interdiction que les personnes âgées. Le Portugal, l'Irlande, la France et la Grande-Bretagne font exception. Au Portugal, les différences sont minimales, en Irlande et en France, les 35-54 ans y sont plus défavorables que les autres catégories d'âge et en Grande-Bretagne, les plus de 35 ans y sont particulièrement défavorables.



6. Encore une dernière question sur ce sujet : Pensez-vous que si le législateur donnait le feu vert pour permettre l'assistance au suicide que quelqu'un comme vous pourrait subir des pressions visant au choix rapide du suicide. Pensez-vous que cela pourrait ...se produire ?
(excepté l'Allemagne)





6. Encore une dernière question sur ce sujet : Pensez-vous que si le législateur donnait le feu vert pour permettre l'assistance au suicide que quelqu'un comme vous pourrait subir des pressions visant au choix rapide du suicide. Pensez-vous que cela pourrait ...se produire ?
(excepté l'Allemagne)

14

- La peur d'être soumis à des pressions si l'assistance au suicide est autorisée est relativement présente dans la plupart des pays européens.
- Au Danemark, en Finlande et en Italie, moins de 30 % des répondants craignent d'être victimes de tentatives de pression.
- En Irlande, en Autriche, en Suède, en Grande-Bretagne et en France, près d'un tiers des répondants nourrit la crainte d'être soumis à des tentatives actives d'influence ou de pression.
- Au Portugal (43 %), en Espagne (49 %) et en Grèce (48 %), une majorité relative de répondants craignent au moins de temps en temps être victimes de pressions.

www.isopublic.ch